

Compte rendu des travaux de la session de dialogue politique sur le pastoralisme en Afrique, 14-16 Octobre 2014, Kampala, Ouganda.

Ordre du jour : Dialogue politique et renforcement des capacités pour l'opérationnalisation du Cadre Politique de l'Union Africaine sur le pastoralisme;

Sous l'égide du Département de l'économie rurale de la Commission de l'Union Africaine et placée sous la présidence de Son Excellence, Mr le Ministre de l'Agriculture de l'Ouganda, la présente session de dialogue a vu la participation des plusieurs représentants de la société civile pastorale et des ONG d'éleveurs venus d'Afrique.

En effet, durant les trois jours, les participants ont suivi successivement une présentation sur le Cadre politique de l'UA sur le pastoralisme, une autre présentation sur les opportunités d'investissement pour le développement du pastoralisme et l'autonomisation et enfin, une série des présentations sur les situations pastorales dans différents pays dont une, sur le Tchad faite par Mme Khadidja Guirsimi Youssouf.

1- Synthèses des journées :

A- 1ère journée

a- Importance économique actuelle

- Contribution au PIB du secteur primaire (Entre 10 et 44%)
- Contributions aux revenus des familles (Jusqu'à 34% au BF)
- Contribution à la sécurité alimentaire
- Les pertes dues à la valorisation insuffisante des potentialités du sous-secteur grève les balances commerciales déficitaires dans nombre de pays (Importations de lait, etc)
- Hausse de la demande en produits animaux en lien avec la croissance démographique et l'urbanisation.

b- Les éléments clefs du cadre politique :

- Amélioration de la gouvernance des ressources pastorales en vue d'une prévention efficace des conflits dans la perspective d'une sécurisation des droits fonciers des pasteurs ;
- Amélioration des systèmes de production, la transformation et la commercialisation des produits et sous-produits animaux ;
- Assurance de la sécurité humaine et le développement des sociétés pastorales.

En dépit on constate que :

- Les pays ont rarement des politiques cohérentes en matière de pastoralisme prenant en compte les besoins et préoccupations des pasteurs ;
- Depuis quelques années, des efforts aux niveaux sous-régional et régional pour se donner une vision commune en matière du pastoralisme (A travers le cadre) et de

gestion foncière. Ces efforts resteraient incomplets sans l'implication des pasteurs dans l'élaboration des politiques pastorales au niveau local.

c- Sur la gouvernance durable et équitable des ressources pastorales (Pâturages, eau, terres, parcours, ...)

- Reformuler les législations foncières avec l'implication des communautés et de leur leadership (En tenant compte des convergences entre les différentes politiques de protection de l'environnement (aires/forêts protégées, faunes, etc.) et celles de développement du pastoralisme).
- Accélérer la mise en place un cadre réglementaire qui garantit les droit des éleveurs - pasteurs.
- Favoriser la conclusion des accords sociaux ;
- Encourager la mise en place par les communautés elles-mêmes des mécanismes de mise en œuvre des accords sociaux ;
- Reconnaître et valoriser les savoirs faire et bonnes pratiques des communautés pastorales ;
- Renforcer les capacités des éleveurs pasteurs ;
- Reconnaître les droits des pasteurs ;
- Mettre en place des processus politiques ;
- Soutenir le pastoralisme comme mode de vie et système de production ;
- Reconnaître l'importance de la mobilité ;
- Régionaliser les approches de développement du pastoralisme ;
- Promouvoir une gestion des ressources naturelles ;
- Améliorer l'accès équitable aux ressources et en veiller à l'utilisation durable de ces ressources.

d- Les interventions spécifiques seront nécessaires pour répondre aux préoccupations principales :

- Garantir la responsabilisation des pasteurs et la valorisation de leurs capacités à trouver des solutions aux défis qui se posent ;
- Assurer la qualité de leur implication dans les processus décisionnels ;
- Les questions de statut des femmes, la mobilisation, la participation et l'engagement permanents sont considérés comme des éléments centraux des processus des politiques pastorales ;
- Les dispositions appropriées doivent être prises pour assurer la visibilité et l'appropriation réelles du Cadre stratégique sur le pastoralisme par l'ensemble des acteurs concernés au premier chef desquels les pasteurs.

B- 2ème journée

Sur l'amélioration des systèmes de production, la transformation et la commercialisation des produits et sous-produits animaux

- Consacrer le principe que la plus value générée par les activités pastorales profite aux pasteurs ;

- Assurer la protection sanitaire du cheptel dans le but d'améliorer la productivité et assurer la compétitivité ;
- Atténuer la vulnérabilité de l'activité pastorale et des pasteurs par l'établissement des indicateurs de vulnérabilité, de systèmes de protection économiques (assurances, garanties solidaires, fonds de risques et de calamités) adaptés au pastoralisme et susceptibles d'être appropriés par les pasteurs ;
- Préserver le patrimoine génétique (animal et végétal) et créer les conditions de sa valorisation optimale ;
- Développer des filières/chaînes de valeurs des produits et sous-produits animaux en s'appuyant sur la mise en place de SIM, l'élaboration de produits financiers alternatifs adaptés, etc.
- Prendre des dispositions pour préserver les intérêts du pastoralisme dans les zones faisant l'objet d'exploitations extractives en exigeant de façon systématiques des études d'impact environnemental et social (Renforcement des capacités des acteurs afin qu'ils puissent veiller au respect des dispositions des cahiers de charge)
- Les pays et organisations d'intégration sous-régionales doivent s'assurer que le pastoralisme bénéficie d'investissements proportionnels à son importance économique (Cf. Déclaration de la 15ème session des ministres chargés de l'agriculture, des questions foncières et de l'élevage soulignant la nécessité de porter l'allocation budgétaire au sous-secteur de l'élevage à un minimum de 3% du budget d'investissement)
- Préserver les systèmes traditionnels non au détriment des investisseurs étrangers.

C- Troisième journée ;

Des groupes de travail sont constitués autour des questions ci-après :

- Quel rôle pour la société civile dans la mise en œuvre du plan d'action du cadre politique de l'UA ?
- Quel peut être le vaste arrangement institutionnel au sens large nécessaire pour réussir le cadre d'investissement ?
- Comment les ressources d'investissement peuvent être mobilisées chez les différentes parties prenantes ?

Sur ce, la session de dialogue a pris fin.

Les représentants du Tchad

Mahamat Nour Abdallah

Khadidja Guirsimi Youssouf